

**Appel à manifestation d'intérêt  
pour l'occupation temporaire du domaine public  
en vue de la production d'énergie photovoltaïque citoyenne**

**1- Identification de l'organisme qui passe le contrat:**

Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse  
Direction Service public de l'environnement  
3 avenue Arsène d'Arsonval – CS 88 000 - 01008 BOURG EN BRESSE Cedex  
04 74 24 75 15

**2 – Type de contrat envisagé**

Convention d'occupation du domaine public, après procédure de sélection préalable conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant de nouvelles obligations de procéder à des mesures de publicité et de sélection préalables à la délivrance des titres d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

**3 - Objet de l'appel à manifestation d'intérêt**

Réalisation et exploitation d'une centrale photovoltaïque citoyenne sur toiture d'une surface possible de 600 m<sup>2</sup> environ sur les courts de tennis couverts de 01 560 Saint Trivier de Courtes.

Ce projet s'inscrit dans la politique de la Collectivité, de son projet de territoire et de son plan climat air énergie territorial. Il devra viser à développer la production d'électricité à partir d'énergie photovoltaïque mais également à associer et sensibiliser les agents de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, les citoyens du territoire et en particulier les habitants de l'agglomération. Ainsi, un poids particulier sera donné aux candidats associant la population et les acteurs locaux du territoire de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

**4 - Durée du contrat**

La convention sera conclue pour une durée de 30 ans. Le cas échéant elle est renouvelable par voie expresse pour une durée à convenir.

**5 - Redevance**

Redevance annuelle dont le montant est proposé par le candidat, réévaluée chaque année au taux d'1%, payable annuellement d'avance.

**6- Conditions de retrait du cahier des charges**

Le dossier de consultation peut être retiré :

- à l'adresse indiquée au point 1, sur place ou sur demande par courrier ou par mail : laurence.croppi@grandbourg.fr. Cette remise étant gratuite
- il est également téléchargeable sur le site <http://www.grandbourg.fr> (rubrique marchés publics)

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Laurence CROPPI : 04.74.24.18.97

**7 - Date et heure limites de remise des offres et modalités de dépôt :**

**Le lundi 16 octobre 2023, 12 heures**

- par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée au point 1
- par dépôt contre récépissé à l'adresse indiquée au point 1

**8 - Critères de choix**

**1er critère : « Participation citoyenne »**

- le projet témoignant de la plus forte participation des citoyens et acteurs locaux du territoire de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, pour valeur 50%.

**2ème critère : « Production d'énergie »**

- la qualité technique du projet pour valeur 40%
- le montant de la redevance pour valeur 10%

**10 - Date de mise en ligne de l'avis :**

Le 25 septembre 2023